

**COLLEGE LOUIS ARAGON**  
**Allée de la caravelle**  
**77200 TORCY**  
**Tél. : 01 60 37 58 70**  
**Ce.0771991w@ac-creteil.fr**

**Voyage scolaire au ski - Serre Chevalier**  
**Règlement de la consultation et cahier des charges**

**CHAPITRES I – IDENTIFIANTS**

**A – L’ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D’ENSEIGNEMENT (E.P.L.E)**

Pouvoir adjudicateur : **Collège LOUIS ARAGON**  
**ALLEE DE LA CARAVELLE**  
**77200 TORCY**  
Représenté par : **Mme. Joëlle ZUTTERLING**  
Comptable assignataire des paiements : **Mme. Virginie BECLE**

**B – OBJET DU MARCHE**

**Stage de ski à caractère facultatif organisé dans le cadre des enseignements dispensés au Collège Louis ARAGON de TORCY (77200) – Destination Serre Chevalier**

**Date limite de dépôt des offres : le 07 octobre 2021, 08h00**

**Procédure de consultation :**

Marché passé selon une procédure adaptée en application de la réglementation applicable aux achats publics.

Le présent document fait référence au Cahier des Clauses Administratives Générales fournitures Courantes et Services (C.C.A.G.F.C.S.)

Le présent document comporte 8 pages numérotées de 1 à 8.

**CHAPITRE II – MODE DE PASSATION DU MARCHE**

Procédure à l’issue de laquelle le présent marché est passé en référence à la réglementation applicable aux achats publics.

**Procédure adaptée**

**CHAPITRE III – REGLEMENT DE CONSULTATION**

A – Date et heure limites de dépôt des offres :

**le jeudi 07 octobre 2021, 08h00**

B – Modalité d’envoi :

**Par voie dématérialisée**

C – Critère de choix avec leur ordre de priorité :

	Pondération
1- Adéquation par rapport à notre demande pédagogique	<b>30%</b>
2 - Prix	<b>31%</b>
3 – Confort pour les déplacements	<b>20%</b>
4 – Conditions d’annulation	<b>19%</b>

E – Coordonnées pour les demandes de renseignements :

Monsieur DADOU Abdellouhab  
06 09 07 47 20 – abdellouhab.dadou@ac-creteil.fr

Mme BOUDHOULALL, Adjoint-gestionnaire  
01 60.37.58.73 – int.0771991w@ac-creteil.fr

F – Variantes :

Les variantes sont acceptées

Les variantes ne sont pas acceptées

## **CHAPITRES IV : DISPOSITIONS DU MARCHE**

### **Article 1 : Objet de la consultation**

Le présent marché a pour objet la prestation d’un séjour de ski alpin à Serre Chevalier pour **une durée de 6 jours/5nuitées** pour un groupe de **45 à 50** collégiens et collégiennes et de **5 adultes** suivant la description de l’article 4.

### **Article 2 : Période**

Le séjour se déroulera du **dimanche 09 janvier 2022** (départ de l’établissement scolaire le matin pour une arrivée sur le site en soirée) au **samedi 15 janvier 2022** (départ du site après le dîner vers 21h et arrivée le lendemain matin à l’établissement scolaire), soit 5 jours sur place.

### **Article 3 : Détail des prestations et des prix**

#### **Descriptif technique et détail du marché :**

La prestation comprend :

- Trajet du Collège LOUIS ARAGON TORCY vers la station de ski de Serre Chevalier et retour, en car grand tourisme équipé de pneus neige et chaînes, chauffeur agréé conduite sur neige, péages. Les repas et l’hébergement éventuel du chauffeur sont intégrés au marché. Les schémas de conduite avec temps de conduite et de repos des chauffeurs sont envoyés avec le dossier de départ.

- L'hébergement en pension complète pendant toute la durée du séjour , soit 5 petits-déjeuners, 5 déjeuners et 6 dîners (attention : les participants auront apporté leur repas le dimanche midi, jour du départ). Les repas seront variés et adaptés à un public en pleine croissance pratiquant une activité sportive intense.
- L'hébergement se situe dans la station de Serre Chevalier,
- L'assurance :
  - L'Annulation totale du voyage par le client,
  - L'Assistance rapatriement,
  - L'Assurance bagages,
  - La Responsabilité civile,
  
- Les forfaits de remontées mécaniques 5 jours,
- La proximité des remontées, à moins de 1 km de l'hébergement, accessible à pieds
- La fourniture de matériel : skis, chaussures, bâtons, casques.
- Neuf vacances de ski (cours de 2 heures) par un seul moniteur diplômé d'état (soit 2 heures le matin et 2 heures l'après midi pour le lundi, mardi, jeudi, et vendredi, 2 heures uniquement le mercredi après-midi)
- La mise à disposition d'un véhicule pour d'éventuelles navettes entre l'hébergement et un centre médical,
- Les animations extra sportives,
- La mise à disposition d'une salle pour l'étude,
- Les taxes de séjour.

**Les entreprises devront remplir le bordereau des prix (Annexe Financière) et joindre un devis détaillé.**

**Article 4 : Exécution du marché**

Le présent marché est régi par le Cahier des Clauses Administratives générales : fournitures courantes et services (Décret N° 77-699 du 27 mai 1977 modifié).

Qualité :

La prestation devra répondre à toutes les normes en vigueur.

Le soumissionnaire indiquera dans son offre le détail jour par jour de sa prestation.

Il devra fournir les caractéristiques techniques correspondant à l'hébergement et la restauration.

**Article 5 : Pièces constitutives du marché**

Le marché est constitué par les documents contractuels ci-dessous énumérés :

- \* Le présent document valant d'Engagement et Cahier des Clauses Particulières
- \* Un bordereau des prix (Annexe Financière)
- \* Une lettre de présentation de candidature comprenant la copie de l'assurance responsabilité civile professionnelle de l'organisme, la copie du certificat d'immatriculation, ou, jusqu'à juillet 2012 de l'arrêté de l'agrément ou la licence, la copie de la garantie financière.

**Article 6 : Prix et rythme des paiements**

Nature des prix : Les prix sont unitaires.

Forme des prix : Les prix sont fermes.

Mode de règlement :

Le mode de règlement proposé par l'E.P.L.E est le virement au compte du client.

Un acompte de 50 % du prix de la prestation sera versé au plus tard un mois avant le départ. Le solde interviendra à la remise des documents permettant la réalisation du voyage et au plus tard le jour du départ du groupe (ou le premier ouvré suivant le départ du groupe).

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification, et le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement.

Conformément au Décret n° 2002-232 du 21 février 2002, le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir augmenté de deux points.

**Article 7 : Pénalités de retard**

Lorsque le délai contractuel d'exécution est dépassé par le fait du titulaire, celui-ci encourt des pénalités par jour de retard et sans mise en demeure préalable.

**Article 8 : Conditions de résiliation**

La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d'inexactitude des renseignements prévus à l'article 47 du Code des Marchés Publics ainsi que dans les conditions prévus aux articles 93 et 98 du Code des Marchés Publics.

## **CHAPITRE V : DECLARATION DU TITULAIRE OU DU CANDIDAT**

Le candidat affirme sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou ceux de la société qu'il représente, qu'il agit en conformité avec l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique.

Le candidat atteste sur l'honneur :

- Que le travail sera réalisé par des salariés recrutés régulièrement au regard du Code du Travail.
- Qu'il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés
- Qu'il a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales.

Les attestations ou certificats des organismes sociaux devront être remis au plus tard dans un délai de dix jours après demande du Collège. Si le candidat ne peut produire ces documents dans le délai imparti, l'offre est rejetée et la candidature éliminée.

### **Origine des fournitures :**

- Pays de l'Union Européenne (France comprise)
- Pays membre de l'OMC
- Autres

## **CHAPITRE VI : ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

**Je soussigné** (nom, prénom) :

**Agissant au nom et pour le compte de :**  
(intitulé complet et forme juridique de la société)

**Domicilié :**

**N° de téléphone :**

E-mail :

**Ayant son siège social à :**  
(adresse complète et n° de téléphone)

**Immatriculation à l'INSEE :**

- n° d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) :
- code d'activité économique principale (APE) :
- numéro d'inscription au registre du commerce :

**après avoir pris connaissance du présent document, que je déclare accepter sans modifications ni réserves :**

- 1°) M'engage, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus.

**Prix : Voir annexe financière**

Mon offre m'engage pour la durée de la validité fixée à 90 jours.

- 2°) Affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs, ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952.

- 3°) Demande que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

**Bénéficiaire :**

**Etablissement tenant le compte du bénéficiaire :**

**Code établissement :**

**Code guichet :**

**Numéro du compte :**

**Clé R. I. B :**

**JOINDRE UN RIB**

A....., le.....

Le candidat, Nom :

Signataire (précédée de la mention « Lu et approuvé ») et cachet de la société

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement (voir annexe financière) :

à :

le :

Le Pouvoir Adjudicateur

La Principale

### **Notification du marché**

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire.

Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans ce cas, la date d'effet du marché est la date portée sur l'avis de réception postal.

En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous :

RECU A TITRE DE NOTIFICATION ;  
UNE COPIE CERTIFIEE CONFORME DU PRESENT MARCHE

A \_\_\_\_\_, le.....

Le Titulaire

### **AVERTISSEMENT :**

Le présent document a pour objet de servir de support unique du marché dont l'objet est indiqué au Chapitre 1.

Il contient à la fois :

Les mentions qui révèlent du règlement de la consultation (**Chapitre 1 et II**)

Le cahier des Clauses particulières (**Chapitres III et IV**)

Les mentions de l'Acte d'Engagement (**Chapitres V et VI**)

**COLLEGE LOUIS ARAGON  
ALLEE DE LA CARAVELLE  
77200 TORCY  
Tél. : 01 60 37 58 70  
ce.0771991w@ac-creteil.fr**

**ANNEXE FINANCIERE**

**BORDEREAU DES PRIX**

Entre :

L'entreprise :.....  
.....  
.....

Représentée par M.....

Et le Collège LOUIS ARAGON à TORCY représenté par sa Principale, Mme ZUTTERLING

**Il est décidé de la fourniture de la ou les prestations suivant les tarifs indiqués :**

<b>Libellé</b>	<b>Prix HT</b>	<b>TVA</b>	<b>Prix TTC</b>

**Pour l'entreprise  
Le représentant**

**Pour le Collège  
La Principale**